

Problèmes de la description intralinguale et de la comparaison interlinguale des contenus lexicaux

UNE CONTRIBUTION À L'UNE DES QUESTIONS
CHÈRES À MORTÉZA¹

Milena Srpová

Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III

La sémantique est la partie de la linguistique où la formule de Saussure est fautive, la partie où la langue ne peut pas être envisagée en elle-même, parce que c'est la partie par où l'on passe incessamment de la langue au monde, et du monde à la langue.

(Mounin, 1963 : 138)

Peut-on décrire adéquatement la structure du signifié sans en aborder la substance ? Non, pensons-nous.

(Mahmoudian, 1989 : 120)

¹ Il s'agit d'une version remaniée d'un texte à paraître dans *Acta universitatis Ostraviensis, Romanistica*, Ostrava, République tchèque, 1996. (Cette publication est devenue incertaine, du fait des inondations de la région d'Ostrava en été 1997).

0. RÉSUMÉ

Cette contribution, consacrée aux problèmes de la description intralinguale et de la comparaison interlinguale des contenus lexicaux, comprend trois parties. La première partie concerne les concepts de *désignation* et de *signification*. L'examen des *limites de l'équivalence d'une désignation commune à deux langues* fait l'objet de la deuxième partie. Dans la dernière partie, l'auteur tente de cerner le concept de *connotations*, en distinguant les *connotations liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde* et les *connotations liées à la signification générique d'un lexème polysémique*.

Vue sous cet angle, la comparaison interlinguale des contenus lexicaux apparaît comme une confrontation de deux systèmes linguistiques et extralinguistiques.

1. LA DÉSIGNATION ET LA SIGNIFICATION

Philosophes, logiciens, linguistes, théoriciens de la traduction et d'autres spécialistes qui tentent de cerner la problématique du signe linguistique ont des points de vue divergents sur ce qui fonde cette problématique, à savoir sur la relation entre la langue et la réalité extralinguistique. Les linguistes dont l'expérience intime du langage est relative à leur langue maternelle (expérience intralinguale), tendent à donner la primauté à la langue, c'est-à-dire aux formes et aux significations linguistiques. Les théoriciens de la traduction, qui sont confrontés non seulement à deux langues différentes, qu'ils ont à mettre en équivalence au niveau du discours, mais aussi à deux systèmes culturels différents, qu'ils ont également à mettre en équivalence, donnent la primauté au sens désigné linguistiquement dans un texte ou dans un discours. En effet, dans la plupart des textes et des discours, on traduit prioritairement le sens et non les significations linguistiques².

Si nous prenons pour exemple de signe linguistique d'une langue donnée un mot lexical, une des formes figurant comme une entrée dans le dictionnaire, il est possible de dire que sa forme réfère,

² Cela a été démontré pour la traduction des textes dits pragmatiques dans leur interprétation consécutive et simultanée par Seleskovitch et Lederer et dans leur traduction écrite par Delisle.

dans une situation donnée, dans un discours, à un objet extralinguistique, tout en le signifiant en langue à partir de sa désignation. Un mot ou une expression désignent un objet, comme objet plein, ou comme type d'objet, et signifient un type d'objet auquel appartient l'objet désigné en question.

Un objet simple « disque de musique » est désigné en français par le mot *disque*, en anglais par le mot *record* (l'exemple est analysé pour l'anglais par Pergnier, 1978), en tchèque par le mot *deska*. L'objet « disque de musique » est représenté dans notre savoir par les caractéristiques qui permettent son identification, à savoir « un objet plat et rond servant à enregistrer et à reproduire le son, souvent de la musique jouée ou chantée, ... ». La mise en mots des caractéristiques d'un objet désigné par un mot constitue la description de la signification du mot en question. Nous appelons la signification relative à une désignation (un effet de sens) « signification spécifique ». Comme en langue, les mots et les expressions sont de nature polysémique, ils peuvent, en discours, être utilisés à l'infini pour désigner d'autres objets et d'autres types d'objets. Ces désignations peuvent être, à un moment donné, en partie « codées » (communément utilisées ou reconnues comme telles par les locuteurs natifs) et en partie « non-codées » (utilisations originales).

Exemple : fr. *disque* (1555; lat. *discus* « palet »)

— effets de sens (désignations) codés :

1. en sport;
2. en astronomie;
3. en technologie et en anatomie;
4. « plaque circulaire[...]sur lequel sont enregistrés des sons [...] »;
- loc. fig. et fam. *change de disque* ;
5. en informatique;
6. en mathématiques³;

— effets de sens (désignations) non-codés : emplois figurés non-codés :

Ø

tch. *deska*

— effets de sens (désignations) codés :

1. « plaque »;
2. « table (techn.) »;

³ *Le Petit Robert*, Le Robert, Paris, 1982 : 554.

3. « panneau » ;
4. « tableau (d'honneur) »;
5. pl.« couverture (du livre) »;
6. pl.« chemise (porte-documents) »;
7. pl. « porte-musique »;
8. « disque (de musique) »;
9. « planche (de table) »;
- etc⁴.
10. *être plate comme un disque* (se dit d'une poitrine féminine peu développée);

— effets de sens non-codés : emplois figurés non-codés

Ø

Chaque signification spécifique représente un type spécifique d'objet (ou un objet plein) qu'une forme d'expression désigne dans un discours. Á l'intersection des significations spécifiques d'un mot ou d'une expression se trouve ce que Pergnier (1978) appelle *signification* tout court, ce que Mahmoudian (1989) appelle *noyau sémique*, et ce que nous (1987) appelons *signification générique*. Le contenu de la signification générique d'une expression est constitué de sèmes communs à la majorité des significations spécifiques de cette expression⁵. Ainsi, pour notre exemple fr. *disque* / tch. *deska* / angl. *record*, expressions équivalentes par leur désignation commune « disque de musique », le mot français *disque* a pour signification générique « (type d') objet matériel (plus au moins) plat et (plus au moins) rond », le mot tchèque *deska* « (type d') objet matériel plat qui sert de support », le mot anglais *record* « ce qui garde la mémoire de... ».

Cette brève approche de la désignation et de la signification nous fait entrevoir deux problèmes qui se posent à la comparaison des contenus lexicaux « équivalents » dans deux langues. La polysémie « codée » d'un mot ou d'une expression d'une langue est différente de la polysémie « codée » d'un mot (ou d'une expression) équivalent(e), dans une autre langue, par le biais d'une désignation commune aux deux systèmes linguistiques. En effet, les couples d'expressions équivalentes par leur désignation commune aux deux

⁴ Vlasák & Lyer, 1987 : 125-126.

⁵ Nous ne développons pas ici l'aspect technique de la définition du concept de «signification générique». Mentionnons simplement que le contenu «linguistique», hors contexte, d'une expression ne peut pas toujours être représenté par une (seule) signification générique.

cultures, mises en contact dans la traduction, ne sont pas équivalentes pour l'ensemble des désignations codées⁶. L'ordre d'apparition des désignations communes n'est pas identique non plus (mais peut-on établir l'ordre de fréquence des différents effets de sens codés à un moment donné, en synchronie ?⁷). Il s'ensuit que, lorsqu'il est possible de parler de significations génériques, comme dans notre exemple *disque/deska*, leurs contenus varient d'une langue à l'autre. Cette différence conceptuelle est à l'origine des difficultés dans l'acquisition du lexique d'une langue étrangère, mais aussi dans la traduction des textes dont le sens est construit avant tout à partir des structures de signification (comme par exemple en poésie).

2. LES LIMITES DE L'ÉQUIVALENCE DE LA DÉSIGNATION DANS DEUX LANGUES

Un autre problème concerne les limites de l'équivalence d'une désignation codée⁸ commune aux deux langues. Ainsi, le mot tchèque *salát* et le mot français *une salade* ont pour désignation commune « un mets », comme par exemple « la salade verte », mais la définition de chacune des deux expressions est un peu différente : en français il s'agit de « mets composé de feuilles de *salade (laitue, batavia, etc.)*, ou de..., lavées et *égouttées*, assaisonnées avec du sel, du vinaigre ou de la moutarde et de l'huile »; en tchèque, la définition de *hlávkový salát*, TL : « salade de laitue », trad. idiomatique « salade verte », pourrait être formulée comme « mets composé de feuilles de *laitue*, lavées, *non-égouttées*, "assaisonnées" d'eau sucrée, vinaigrée, salée et poivrée ou de *crème fraîche* épaisse

⁶ Le problème se pose dans les mêmes termes pour les signes grammaticaux, comme par exemple pour la comparaison, l'acquisition et la traduction des formes verbales temporelles, voir par ex. Garnier anglais / français (in Ballard (éd.), 1986 : 79-98, et plus particulièrement le tableau des correspondances à la p. 96).

⁷ Dans la discussion de 1989 (115-132), Mahmoudian pose cette question à l'occasion de l'analyse du « passé composé » en français contemporain.

⁸ C'est-à-dire : ce qui est supposé, dans une communauté linguistique et culturelle, comme connaissance collectivement partagée d'un objet extralinguistique désigné par le mot en question.

salée et vinaigrée... » (Les italiques sont utilisées pour mettre en relief les différences entre les deux définitions.)

Nous retrouvons ce même problème dans la comparaison, et dans la traduction, de la terminologie technique. Cary montre clairement sur un exemple du domaine des fibres artificielles (1957, publié par Ballard, 1985 : 57-63) que la terminologie technique pose le même problème à la traduction que les vocables banals.

Le texte que nous avons lu parle de rayonne. Tous les dictionnaires donnent comme équivalent anglais « rayon » et comme équivalent allemand « Reyon » ou « Kunstseide ». Techniquement parlant, ils commettent de lourds contre-sens tant en anglais qu'en allemand.

La rayonne se présente sous la forme de fils continus, à la différence de la fibranne, constituée de fibres discontinues. Pour distinguer ces deux aspects d'une même matière, on emploie en français deux mots distincts (« rayonne » et « fibranne ») alors que l'anglais dit « rayon yarn » pour rayonne et « rayon staple » pour fibranne. Le mot anglais « rayon » possède donc un sens beaucoup plus large que son homonyme français : les deux ne sont pas interchangeables.

L'allemand, de son côté, possède bien deux termes distincts selon la longueur des filaments – « Kunstseide » et « Zellwolle » – correspondant à « rayonne » et à « fibranne », mais il ne les utilise tels quels que pour les filaments à base de viscose. Si ces fibres sont à base d'acétate, il dira plus volontiers « Azetat », sans trop s'occuper de la dimension des fibres, englobant sous cette désignation de matière aussi bien la rayonne d'acétate que la fibranne d'acétate. Le décalage de sens est ici différent de celui que nous avons noté pour l'anglais. Traduire « Kunstseide, Zellwolle und Azetat » par « rayonne, fibranne et acétate » ne serait pas correct. Il est plus juste de dire « rayonne et fibranne de viscose ou d'acétate ».

(Cary, 1985 : 58-59)

Les termes analysés par Cary dans le texte que nous venons de citer sont les suivants :

fr. rayonne (fils continus de viscose ou d'acétate), fibranne (fils discontinus de viscose ou d'acétate);

angl. rayon (fils continus ou discontinus, de viscose ou d'acétate);

rayon yarn (fils continus, de viscose ou d'acétate), rayon staple (fils discontinus, de viscose ou d'acétate);

all. Kunstseide (fils continus de viscose), Zellwolle (fils discontinus de viscose), Azetat (fils continus ou discontinus d'acétate).

Nous pouvons visualiser le rapport entre les termes comparés sous forme de tableau :

Tableau : fibres artificielles

	fils continus		fils discontinus	
	viscose	acétate	viscose	acétate
fr.	rayonne	rayonne	fibranne	fibranne
angl.	rayon(yarn)	rayon(yarn)	rayon (staple)	rayon (staple)
all.	Kunstseide	Azetat	Zellwolle	Azetat

Ce problème peut aussi être représenté sous forme de graphiques, sortes de mandalas, dont les découpages ne se superposent que partiellement (voir aussi Mounin 1963 : 78, la représentation graphique de la *neige*).

fr.

rayonne
fibranne

all.

Kunstseide	Azetat
----- Zellwolle	

Quand on passe de l'allemand au français, *Kunstseide* = une partie de « rayonne ». Dans la traduction des textes techniques, il est nécessaire d'expliciter cette différence par « rayonne de viscose ». Quand on passe du français à l'allemand, *rayonne* = « Kunstseide » et / ou une partie d'« Azetat », à savoir « Azetat en fils continus ».

L'image qui rend ce problème⁹ immédiatement compréhensible est le découpage d'un animal en pièces de boucherie : la vache tchèque et la vache française sont découpées différemment.

3. LES CONNOTATIONS

Le concept de connotation est un concept des plus importants pour la théorisation du signe linguistique, notamment en théorie de la traduction, mais il reste toujours difficile à définir¹⁰. C'est encore à Georges Mounin (1963) que nous devons la présentation très fine de la bibliographie aujourd'hui classique sur la question, ainsi que la formulation nette et précise du problème. Mais il traite cette problématique presque exclusivement du point de vue intralingual.

Il démontre clairement que :

- tout est question de définition, du concept terminologique ou du contenu d'un mot (ou d'un énoncé) banal;
- ce qui est considéré comme d'ordre « linguistique » peut être formulé au moyen d'un arrangement « logique ».

⁹ Mounin évoque ce problème à plusieurs endroits des *Problèmes théoriques de la traduction*, dont le passage suivant : « Si l'on pouvait démontrer que la totalité du lexique dans toutes les langues – et quel que soit le niveau de la civilisation, de la culture, enregistré par chacune de ces langues – est structuré selon de tels champs sémantiques, on aboutirait à dire que chaque lexique est constitué par des mosaïques de termes, dont presque jamais les surfaces, ni les subdivisions (intérieures à ces surfaces), ne coïncident entre elles. On démontrerait que la coïncidence traductionnelle exacte de deux éléments d'un même champ sémantique, dans deux langues différentes, est presque toujours impossible. » (Mounin, 1963 : 78-79)

¹⁰ « *Connotation* ne figure pas à l'index du *Cours* de Saussure, ni du *Language* de Jespersen, ni du *Language* de Sapir, ni du *Langage* de Vendryes. On saisit probablement son entrée chez Bloomfield, qui lui consacre cinq pages, en 1934, dans son *Language*. [...] il l'oppose de façon formelle à la dénotation quant il écrit que "les variétés de connotations sont innombrables, impossibles à définir, et dans l'ensemble, ne peuvent pas être clairement distinguées de la signification dénotative" (Bloomfield, *Language*, p. 151 et p. 155). » (Mounin, 1963 : 145)

L'idée que selon le type de la définition il est possible d'y inclure (ou d'en exclure) par exemple les traits de contenu considérés comme collectivement partagés (socialisés), mais secondaires ou surajoutés, permet de concevoir le passage entre la signification et la (les) connotation(s) comme un continuum¹¹. Une autre idée concernant l'origine du contenu des connotations intralinguales, et qui a pris depuis toute sa place dans la sociolinguistique, est liée à la relativité (aux fluctuations) des contenus des signes linguistiques en fonction des situations de communication et de leurs acteurs.

La connotation, qu'on la comprenne comme un prolongement de la définition minimale de la signification spécifique socialisée d'une unité lexicale ou comme des associations socialisées de toutes sortes, rend encore plus complexe la problématique des équivalents interlinguaux.

Dans son analyse détaillée de la bibliographie existante en matière de connotation lexicale, Mounin (1963 : 144-167) n'évoque que très sommairement les problèmes de la traduction liés à la connotation¹². Dans notre approche, les connotations comme problème de la comparaison interlinguale sont « mesurées » et comparées de la même manière que les significations, à savoir au moyen de l'appellation identique des parcelles de contenu identiques de deux lexèmes (ou autres types de signes linguistiques ou extralinguistiques) posés comme des équivalents de traduction. C'est ce que nous avons vu ci-dessus sur l'exemple de la signification spécifique (fr. *salade* / tch. *salát*) et de la signification générique (fr. *disque* / tch. *deska*). Comme pour tous les autres types de signes, il s'agit de cerner, aussi précisément que possible, les frontières de la synonymie et de l'homonymie entre deux systèmes différents, ici synonymie et homonymie interlinguales sur le plan lexical.

En ce qui concerne les deux exemples concrets que donne Mounin sans les analyser, *éléphant* et *tempest*, nous proposons une

¹¹ C'est aussi la position de Mahmoudian (voir par ex. 1989 : 131).

¹² «Mais une théorie de la traduction devra finalement répondre aux questions suivantes : faut-il traduire, et comment, les connotations totalement différentes qui s'attachent au terme *éléphant* pour un Russe ou pour un Hindou ? Faut-il traduire, et comment, les connotations littéraires et poétiques, qui, selon Sapir [...], attachent indissolublement pour les locuteurs anglo-saxons le mot *tempest* au souvenir de Shakespeare ?» (Mounin, 1963 : 167)

approche analytique des comparaisons codées et des métaphores issues de ces comparaisons en français¹³, puis une méthodologie comparative que nous appliquons à la comparaison de ce même type d'expressions en français et en tchèque¹⁴.

3.1. LES CONNOTATIONS LIÉES À L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES DU ET SUR LE MONDE

Les problèmes de la communication interculturelle et interlinguale, dont la traduction professionnelle est un cas de figure, sont dus au fait que les contenus socialisés, codés, « équivalents » dans les deux communautés linguistiques et culturelles en contact, ne sont pas identiques. La communication intersubjective est peut-être plus souvent une fiction sans autres règles que le jeu du hasard des messages, dans l'expression et la compréhension desquels joue cependant pour beaucoup ce que nous appelons la synonymie des contenus socialisés et l'homonymie des formes socialisées identiques et semblables. La synonymie et l'homonymie interlinguales et interculturelles ont une part que certains appellent « dénotative », et une part « connotative ».

Ce que nous pouvons appeler connotations interlinguales concerne et la désignation (et par conséquent aussi la signification spécifique), et la signification générique.

Nous pouvons appeler les différences de contenus d'une désignation commune aux deux équivalents lexicaux bilingues : connotations interlinguales liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde (Voir aussi Srpová 1987 et 1992, l'exemple de « manifestation »).

Une autre question importante se pose ici, à savoir la question de la compatibilité de ce que l'on peut appeler les connotations ethno-collectives d'ordre esthétique et éthique (et que nous appelons « expressivité ») : en effet, ce qui est banal dans un système, peut être marqué, positivement ou négativement, dans un autre, et vice versa; ce qui est marqué dans un système comme positif peut être

¹³ Galisson (1988) traite les différents aspects du fonctionnement des locutions imagées françaises du point de vue intralingual et utilise le concept de « charge culturelle partagée » pour parler des associations socialisées liées à un emploi imagé d'un item lexical.

¹⁴ C.f. Srpová 1993 et 1996.

marqué dans un autre comme négatif, et vice versa¹⁵. Cette question, qui a été signalée par les théoriciens de la traduction (par exemple par Nida ou par Cary), n'a pas encore été systématiquement étudiée et on peut dire qu'elle est toujours tout à fait absente de la linguistique comparée synchronique.

3.2. LES CONNOTATIONS LIÉES À LA SIGNIFICATION GÉNÉRIQUE D'UN TERME POLYSÉMIQUE.

Il est possible de concevoir ce que nous appelons signification générique comme une sorte de matrice, qui a pour effet, dans la situation interlinguale, la prédisposition des locuteurs d'une langue 1 à faire interférer mécaniquement l'image de la polysémie d'un terme de langue 1 avec la polysémie de ses équivalents de désignation dans une langue 2, langue qu'ils apprennent ou qu'ils manipulent comme langue étrangère dans la traduction. Font partie de ce transfert mécanique également les associations esthétiques et éthiques liées au concept de signification générique.

La tâche n'est pas mince lorsqu'il s'agit de rendre compte des limites de l'équivalence de deux termes, considérés comme équivalents de désignation d'un objet concret, commun à deux ethno-univers différents (voir ci-dessus l'exemple de fr. *salade verte* / tch. *hlávkově salát*). La raison en est que nous n'avons pas l'habitude, pas plus dans la description métalinguistique que dans la communication spontanée, de procéder par une analyse comparative explicite, dans laquelle les parts identiques ou semblables des contenus lexicaux seraient formulées avec les mêmes mots ou symboles.

Le problème devient infiniment plus complexe pour la formulation de la signification générique d'un mot ou d'une expression dans une langue, et plus encore pour la comparaison des significations génériques en situation interlinguale. On pourrait appeler cette problématique : connotations liées à la signification générique d'un terme polysémique. L'inventaire des significations génériques socialisées des mots d'une langue serait certainement très utile pour la traduction des textes littéraires, notamment de la poésie.

¹⁵ C.f. Srповá 1994, 1995b et 1997.

3.3. LA TRADUCTION, CONFRONTATION DE DEUX SYSTÈMES LINGUISTIQUES ET EXTRALINGUISTIQUES

Dans la cinquième partie des *Problèmes théoriques de la traduction* (« Civilisations multiples et traduction »), Mounin (1963 : 227-248) expose les deux voies d'accès aux contenus lexicaux : il distingue la voie linguistique, qui permet d'appréhender les structures formelles non-interprétées, hors contexte,¹⁶ et la voie ethnographique,¹⁷ qui, en tenant compte de l'usage pratique dans un contexte concret, permet d'interpréter les structures formelles et de leur attribuer un sens (le concept de sens est compris de la même façon chez Seleskovitch et chez Lederer; nous partageons cette position). Mounin analyse cette double voie du point de vue synchronique en ethnologie et en ethnographie, et du point de vue diachronique en philologie.

C'est précisément parce que les problèmes de la traduction sont pour lui d'abord d'ordre ethnographique que Nida (1945) montre que ces problèmes ne sont pas les mêmes dans les deux sens (L-a --> L-b # L-b --> L-a) : « Les mots ne peuvent pas être compris correctement, séparés des phénomènes culturels localisés dont ils sont les symboles » (Nida, 1945 : 207).

C'est par cette voie que Mounin appelle ethnographique¹⁸, et que nous appelons extralinguistique, qu'il est, à notre avis, nécessaire de passer si l'on veut comparer objectivement et explicitement les contenus lexicaux en tant que significations spécifiques liées à une désignation commune aux deux cultures en contact dans la

¹⁶ C'est ce que nous nommons, en accord aussi avec l'école traductologique franco-canadienne de Seleskovitch et de Lederer, les *formes* et les *significations linguistiques*. Mahmoudian utilise les termes de *signifiant* et de *structure du signifié*.

¹⁷ Geneviève-Dominique de Salins (1992) applique l'ethnographie de la communication à la formation à l'enseignement du français, langue étrangère.

¹⁸ «La possibilité d'accéder aux significations d'une autre "vision du monde" que la nôtre, d'une autre "civilisation" que la nôtre, par la voie ethnographique, n'a jamais été explorée par les linguistes¹. (1.Elle l'a été par les ethnographes et les ethnologues; c'est le problème de leur discipline. Et c'est toute l'histoire et tous les résultats de l'ethnologie qui répondent à la question de savoir si l'on peut accéder aux significations d'une communauté donnée par la voie de l'exploration vécue des *situations* .)» (Mounin, 1963 : 239).

communication. C'est la voie de ce que nous avons appelé « les connotations liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde », à savoir les connotations liées à notre savoir extralinguistique. Et c'est également la voie par laquelle il est nécessaire de passer si nous voulons calculer, à l'intérieur d'une langue, ce que nous avons appelé « les connotations liées à la signification générique d'un terme polysémique », et si nous voulons comparer deux langues de ce point de vue et calculer les connotations interlinguales ainsi mises en lumière.

En ce qui concerne la philologie, elle repose, tout comme l'ethnographie, sur l'interprétation du sens des structures linguistiques au moyen des connaissances des éléments de la « civilisation » que la langue en question véhicule. Si nous utilisons notre terminologie, nous pouvons dire qu'il s'agit dans ce cas, lors de l'interprétation, de cerner l'homonymie intraculturelle diachronique. Et en tant que cette homonymie intraculturelle diachronique se manifeste linguistiquement comme signification spécifique dans un contenu lexical, il s'agit également de l'homonymie intralinguale diachronique. La compréhension juste des formes diachroniquement homonymes ne peut pas avoir lieu sans un savoir extralinguistique d'ordre historique.

Vue sous cet angle, la comparaison interlinguale des contenus lexicaux peut apparaître comme une confrontation de deux systèmes linguistiques et extralinguistiques, comme une mise en équivalences de ce que nous avons appelé « connotations liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde », connotations extralinguistiques, et « connotations liées à la signification générique d'un terme polysémique », connotations linguistiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLARD, M. (éd.) (1986) : *La traduction. De la théorie à la didactique*, Lille : Presses universitaires de Lille.
- CARY, E. (1985) : *Comment faut-il traduire ?* (cours radiodiffusés en 1958), Lille : Presses universitaires de Lille, éd. par M. Ballard.
- DELISLE, J. (1980) : *L'analyse du discours comme méthode de traduction. Initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*, Ottawa : Ed. de l'Université d'Ottawa.
- GALISSON, R. (1988) : « Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *Études de linguistique appliquée*, 69, Paris : Didier Erudition, p. 74-90.
- JAKOBSON, R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- MAHMOUDIAN, M. (dir.) (1989) : *Sens et signification, La linguistique*, 1, Paris : P.U.F.
- (1989) : « Où en est la sémantique ? », in *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 5-13.
- (1989) : « Étude du signifié linguistique : son objet et ses obstacles », in *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 31-41.
- (1989) : « Unité et diversité de la signification », in *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 115-132.
- (1997) : *Le contexte en sémantique*, Louvain-la-Neuve : Peeters.
- MOUNIN, G. (1963) : *Les problèmes théoriques de la traduction.*, Paris : Gallimard, TEL.
- NIDA, E. A. (1945) : « Linguistics and Ethnology in translation problems », *Word*, n° 2, p. 194-208.
- PERGNIER, M. (1978) : *Les fondements sociolinguistiques de la traduction*, Thèse d'État soutenue à l'Université Rennes 2, Lille : Reproduction des thèses.
- SALINS, G.-D. de (1992) : *Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère*, Paris : Didier.

- SELESKOVITCH, D., LEDERER, M. (1984) : *Interpréter pour traduire*, Paris : Didier Erudition.
- SRPOVÁ, M. (1987) : « L'expérience cognitive et systèmes linguistiques », In : J. Fernandez-Vest (éd.), *Discoss III. Traduction et vulgarisation scientifique*, Paris : Discoss , p. 109-121.
- (1992) : « L'expérience ethnolinguale et ses conséquences pour le dialogue interlingual. Pour une approche pragmatique des contenus lexicaux en situation interlinguale », *Dialoganalyse III, Teil 2*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 377-388.
- (1993) : « Pour un projet de dictionnaire explicite des locutions comparatives françaises », *Actes du XX^e congrès de Linguistique et Philologie Romanes* (Zurich, 1992), Tome IV, Section VI - Lexicographie, Galloromania, Tübingen und Basel : A. Francke Verlag, p. 321-335.
- (1994) : « Accidents de la compréhension et de l'expression dans le dialogue interculturel », Actes du colloque international, "Le dialogue en question" (Lagrasse, 1993), *Cahiers du Centre interdisciplinaire des Sciences du langage*, n° 10, éd. J. Schön, Presses universitaires de Toulouse-le-Mirail, p. 441-449.
- (1995a) : « La traduction, confrontation de deux expériences cognitives », *Intellectica*, 1995/1, 20, Paris : LISH-CNRS, p. 157-170.
- (1995b) : « Les interactions non-verbales dans la communication interculturelle », *La linguistique*, 2, Paris : P.U.F., p. 78- 87.
- (1996) : « Comparaison et métaphore figées en lexicologie pragmatique unilingue et bilingue », *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 63-78.
- (1997) : « Approche contrastive dans l'apprentissage des langues et des cultures », *Actes du 5^{ème} colloque international de l'I.A.D.A.*, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III (1994), *Dialoganalyse V*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 341-349.
- VLASÁK, V., LYER, S. (1987) : *Česko-francouzský slovník, Dictionnaire tchèque-français*, A-Q, SPN : Praha, p. 125-126.